**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**Acquisition, installation et mise en service de hottes de change**

**CONSIGNES :**

* Le candidat **doit répondre à toutes les questions – dans le cas contraire son offre sera jugée irrégulière au sens de l’article L.2152-2 du Code de la commande publique**.
* Les réponses aux questions posées dans ce document sont des engagements contractuels de la part du candidat. Toute discordance entre les informations renseignées et l’exécution du marché pourra entrainer l’application de pénalités ou sa résiliation.
* Les différents encarts doivent être complétés et leur ordre respecté.
* **Les candidats peuvent ajouter des annexes s’ils les jugent utiles à la compréhension de leur offre,** Le cas échéant, les renvois aux annexes devront être précis (nom du document, numéro de page…). Ex : fiches techniques, procédures, schémas.
* Les renseignements indiqués ci-après doivent être liés directement à l’objet du marché en répondant précisément aux différents points demandés et ne doivent en conséquence ne pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.

**Critère 1 : Valeur technique (60 points)**

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITERE** | **REPONSE DU CANDIDAT (contractuel)** |
| Facilité de nettoyage de la hotte (démontage de la surface de travail et des vitres, accès aux pré-filtres, accès aux lampes, matière du plan de travail) 50%  Le candidat décrit les modalités de nettoyage  Expliquer la méthode de lavage et de désinfection du plan de travail  (Schéma, photos…etc)  Expliquer la méthode de changement des filtres (Schéma, photos…etc) |  |
| Modalités proposées pour la limitation du volume sonore 15%  Quel est le nombre de décibels produits par la hotte? |  |
| Poids en Kg (facilité pour déplacer la hotte) 15% |  |
| Système permettant d’ajuster la hauteur du plan de travail (hauteur maximale et minimale) 5%  L’écran de travail est‐il ajustable ? (OUI ou NON)  Le plan de travail est‐il réglable et ajustable électriquement ? (OUI ou NON) |  |
| Nombre de prises électriques (et/ou usb) sous la hotte  5% |  |
| Modalités et délai d’extension de garantie au-delà de la durée minimum de 2 années 5%  Est-il possible d’étendre la durée de la garantie ?  Quel est le nombre de personnel dédié et formé aux missions de garantie et de maintenance de ce type d’équipement ? (En France et en Europe) |  |
| Service après-vente : identification d’un interlocuteur dédié et proposition d’optimisation des délais de prise en compte des demandes d’intervention (maximum 72h en cas de dysfonctionnement) 5%  Quels interlocuteurs et modalités de prise de contact ?  Quels délais proposés ?  Quelles sont les solutions de contournement mises en place en cas d’immobilisation des équipements?  Quel est le processus d’autocontrôle des opérations de maintenance ? |  |

**Critère 2 : Prix (60%)**

Ce critère sera analysé au regard des pièces financières remises par le soumissionnaire (DPGF).

**Critère 3 : Développement durable (10%)**

|  |  |
| --- | --- |
| **CRITERE** | **REPONSE DU CANDIDAT (contractuel)** |
| Disponibilité des pièces détachées 40% :  Quel système est mis en place en vue de l’approvisionnement en pièces détachées ?  Quelle évolutivité du matériel ? |  |
| Fréquence de remplacement des pré-filtres et des filtres HEPA 20% |  |
| Durée de vie des consommables 20%  Quelle est la durée de vie des consommables (filtre, lampes…etc) ?  Quel est le prix des consommables ? |  |
| Consommation d’énergie des appareils (LED ? nombre de lux) 10%  Quelle est la consommation énergétique annuelle (Kw/h par an pour une hotte) ? |  |
| Gestion des déchets de consommables 10% |  |